



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du Préfet – Direction des sécurité  
Service interministériel de défense  
et de protection civile**

Affaire suivie par Jean-Marc MAHOUME

Tél : 05 59 98 24 42  
Mél : jean-marc.mahoume@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 30 octobre 2020

Le Préfet à  
Mesdames et Messieurs les Maires  
du département  
Monsieur le Président de Conseil départemental

**Objet : Rehaussement de la posture Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT et mise en œuvre des mesures liées au confinement**

**P.J. : 1 fiche**

La posture Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT est active à compter du 29 octobre 2020. Elle s'applique jusqu'à nouvel ordre.

Dans un contexte de menace atteignant un niveau élevé, comme l'illustre l'attaque de Nice, cette posture conduit notamment à renforcer les mesures de sécurité de certains lieux en particulier. Elle met l'accent sur :

- la surveillance des lieux de culte, notamment pendant toute la durée des offices, des cimetières, particulièrement en cette période des fêtes de la Toussaint ;
- les lieux d'enseignement dans la perspective de la rentrée scolaire, dans les établissements mais aussi leurs abords. Il s'agit ainsi d'anticiper tout acte violent, contestation, de nature à venir perturber les hommages rendus à Samuel Paty ou les séances qui seront réalisées au profit des élèves à compter de la rentrée dans tous les établissements ;
- les services publics qui resteront ouverts en période de confinement et notamment les structures sanitaires médico-sociales, les différents centres névralgiques de gestion de crise ainsi que les gares et les aéroports mais également les entreprises de presse ;

Les forces de sécurité intérieure veilleront tout particulièrement à exercer une surveillance des plus rigoureuse des comportements suspects aux abords de ces lieux, ainsi qu'à la présence de véhicules en stationnement ou en circulation de manière à prévenir notamment les modes d'action terroriste par l'emploi de véhicules ou d'armes blanches. Je vous invite à impliquer vos polices municipales pour appuyer l'action des forces de la sécurité intérieure.

Enfin, l'ensemble des informations sur le plan Vigipirate (affiches, logos, guides sectoriels de bonnes pratiques, conseils et comportements...) est téléchargeable sur le site <http://www.gouvernement.fr/vigipirate>.

A l'instar des fiches qui vous ont été transmises lors des dernières postures du plan Vigipirate, je vous adresse la fiche pratique concernant l'état d'URGENCE ATTENTAT.

Vous voudrez bien m'informer, sous le présent timbre, des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de ces dispositions.

Je vous remercie pour votre implication et de celle de vos personnels, dans le but de concourir ensemble à la préservation de la sécurité de nos concitoyens.

Le Préfet



Eric SPITZ